



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Collège Victor Duruy**  
3 rue Molière  
94120 Fontenay-sous-Bois  
Tél : 01 48 75 43 77  
Mél : ce.0941090z@ac-creteil.fr

L'équipe de direction

Aux

*Parents d'élèves  
Élèves du collège Victor Duruy*

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après le rappel des différentes options dont dispose le collège. L'inscription à ces options demeure de la responsabilité de l'établissement.

**Présentation de la structure 2022/2023**

Le collège Victor Duruy comptera à la rentrée 20 divisions réparties en 5 classes de sixième, 5 classes de cinquième, 5 classes de quatrième et 5 classes de troisième.

La communauté éducative est composée de professeurs, d'une conseillère d'éducation, d'assistants d'éducation, d'une infirmière, d'une psychologue et d'une assistante sociale.

**Présentation d'options**

Le collège propose plusieurs options durant les quatre années au collège. La demande d'inscription dans une option est faite par la famille au collège. Lorsque la demande est acceptée par le collège, l'élève est inscrit dans cette option. L'élève s'engage à poursuivre l'option sur la totalité du cycle sur lequel elle est proposée par l'établissement (exemple latin de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>).

Le collège propose plusieurs options tout au long de la scolarité au collège. En raison du nombre d'heures, certaines options ne sont pas cumulables :

	<b>Bilangue Allemand (6<sup>ème</sup>)</b>	<b>Tennis de table (6<sup>ème</sup>)</b>	<b>Latin (5<sup>ème</sup>)</b>	<b>Euro (4<sup>ème</sup>)</b>	<b>Italien (5<sup>ème</sup>)</b>
<b>Bilangue Allemand</b>		Incompatible	Possible	Incompatible	Incompatible
<b>Tennis de table</b>	Incompatible		Incompatible	Incompatible	Incompatible
<b>Latin</b>	Possible	Incompatible		Possible	Possible
<b>Euro</b>	Incompatible	Incompatible	Possible		Incompatible
<b>Italien</b>	Incompatible	Incompatible	Possible	Possible	

### ***1/L'Allemand bilangue à l'entrée en sixième***

L'apprentissage d'une seconde langue vivante se fait normalement en cinquième. Le collège Victor Duruy offre la possibilité d'apprendre « l'allemand bilangue ». Il s'agit, pour les élèves volontaires, d'un apprentissage anticipé d'une seconde langue. Lors de l'année de sixième les élèves qui ont pris allemand bilangue auront ainsi 4 heures d'anglais LV1 et 2 heures d'allemand bilangue.

Les élèves poursuivent ensuite l'apprentissage de l'allemand en tant que LV2 de la cinquième à la troisième selon les horaires réglementaires. Le choix de cette langue permet aux élèves d'intégrer en seconde (sur dossier) les filières binationales français/allemand et de préparer aux lycées qui le proposent la double certification Abibac (baccalauréat français et son équivalent allemand : Abitur (Allgemeine Hochschulreife))

Attention le choix de la bilangue imposant de suivre l'allemand en deuxième langue sur l'ensemble de la scolarité au collège, les élèves inscrits en bilangue allemand ne pourront pas abandonner l'allemand pour choisir LV2 Italien ou Espagnol en cinquième.

### ***2/La Section Tennis de Table à l'entrée en sixième***

La section Tennis de Table permet aux élèves de renforcer leurs compétences dans cette discipline. Le recrutement se fait par test organisé par le club de Fontenay-sous-Bois et le professeur d'EPS coordonnant la section. La motivation est un atout indispensable. L'élève retenu pour la section devra suivre 3 heures par semaines d'entraînement au Tennis de Table organisé par le collège.

Attention, le volume d'heures étant important, les options ne pourront être cumulées les années suivantes.

### ***3/Latin à l'entrée en 5ème***

Le latin est proposé de la cinquième à la troisième à raison de deux heures en cinquième et de deux heures en quatrième et trois heures en troisième. L'inscription à l'option Latin se fait en cinquième. L'option est ensuite poursuivie jusqu'en troisième. Une information est donnée en cours d'année aux élèves de sixième pour présenter cette option.

### ***4/Section Européenne Anglais à l'entrée en 4ème***

Cette option s'adresse aux élèves ayant une appétence prononcée pour l'apprentissage de l'anglais. Dès la 4<sup>ème</sup> jusqu'à la 3<sup>ème</sup> les élèves bénéficieront de 2 heures supplémentaires d'anglais dans leur emploi du temps. La participation à cette option n'est pas prise en compte lors de l'admission en section européenne par les lycées, le critère retenu à l'entrée en seconde étant le niveau des élèves dans toutes les disciplines.

### ***5/LV2 Italien***

L'italien est proposé en tant que LV2 à partir de la cinquième. Les élèves inscrits en LV2 Italien ne pourront pas accéder à la LV2 Espagnol et sont tenus d'en poursuivre son apprentissage jusqu'en troisième.

Le choix de cette langue permet aux élèves d'intégrer (sur dossier) les filières binationales français/italien en seconde et de préparer aux lycées qui le proposent la double certification Esabac (baccalauréat français et son équivalent italien : Esame di Stato)